

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6334**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Droit, Économie, Gestion Mention : Droit privé et sciences criminelles Spécialité : Procédures et voies d'exécution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Cézanne(Aix-en-Provence) Aix-Marseille III , Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille III, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel doit : - traiter les dossiers contentieux d'un employeur (entreprise, ..)

- assurer le conseil juridique en voies d'exécution et en procédures civile, pénale et administrative
- apprécier les risques et les orientations des divers contentieux
- assurer le recouvrement des créances, dans l'entreprise, ou dans le cadre d'une étude d'huissier
- travailler chez les professionnels du droit contentieux (avocats, huissiers, avoués, ..)

Il a acquis les compétences nécessaires pour : - analyser et traiter des données juridiques (lois, règlements, jurisprudence, circulaires, doctrine...), comprendre et connaître les procédures, analyser des situations juridiques conflictuelles afin de traiter et anticiper tout contentieux

- assurer la veille juridique afin de mettre à jour ses connaissances pour le suivi juridique de ses dossiers
- comprendre et participer aux stratégies contentieuses
- rédiger de manière approfondie ou synthétique (selon le cas) des notes ou des rapports à caractère juridique afin d'apporter une réflexion et d'assurer la diffusion de l'information juridique nécessaire au suivi des dossiers

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme sera principalement concerné par le secteur tertiaire (services), le droit processuel et les voies d'exécution intéressant les professions libérales judiciaires, et la fonction publique d'Etat (magistrature notamment). L'exercice de la profession peut également se faire dans le cadre des deux premiers secteurs (secteurs primaire et secondaires), le recouvrement de créances étant essentiel dans tous les secteurs d'activités.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - directeur, responsable d'un service ou assistant d'une entreprise de recouvrement des créances

- avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA)
- huissier (sous réserve du suivi du stage et de la réussite à l'examen professionnel)
- avoué (sous réserve du suivi du stage et de la réussite à l'examen professionnel)
- service contentieux d'organismes, entreprises ou association
- juriste d'entreprise
- carrière d'enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K2108 : Enseignement supérieur

K1904 : Magistrature

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

4 semestres, 8 UE, parcours recherche « Droit processuel » : 514h , parcours professionnel « Contentieux et procédures civiles d'exécution » : 644h

Semestres 1 et 2,

12 cours * : 8 au premier semestre dont 2 avec TD, 4 au second semestre dont 2 avec TD

(*) Au choix dans la liste suivante :

pour le semestre 1 : Droit international privé (TD) ; Libertés et droits fondamentaux (TD) ; Grands principes de droit processuel (TD) ; Droit patrimonial de la famille I (régimes matrimoniaux) (TD) ; Comptabilité générale ; Histoire des idées politiques ; Droit de la biomédecine ;

Argumentation et raisonnement juridique ; Histoire de la pensée juridique ; Grands systèmes comparés ; Droit de la consommation et du crédit ; Histoire des obligations ; Droit des responsabilités professionnelles ; Principes des contrats spéciaux publics et privés ; Droit et religion ; Droit des instruments de paiement ; Droit de la nationale et condition des étrangers ; Droit international pénal ; Espace judiciaire européen

pour le semestre 2 : Droit patrimonial de la famille II (droit des successions et des libéralités) (TD) ; Droit pénal spécial (TD) ; Droit pénal des affaires (TD) ; Voies d'exécution (TD) ; Droit comparé et européen des obligations ; Droit des entreprises en difficultés ; Contentieux social ; Système de common law en anglais ; Histoire de la justice ; Histoire de la famille ; Criminologie ; Droit rural ; Droit pénal des mineurs

S1 30 ECTS :

UE1 [12 Ects 69h]: Choix de 2 cours avec TD

UE2 [18 Ects] (144h): Choix de 6 cours sans TD (autres que ceux choisis en UE1)

S2 30 ECTS:

UE3 [12 Ects,69h]: Choix de 2 cours avec TD

UE4 [6 Ects] (48h): Choix de 2 cours sans TD (autres que ceux choisis en UE3)

UE5 [6 Ects] (Tutorat obligatoire). L'un des 3 exercices au choix : Rapport de recherche encadré ;Stage (à effectuer entre le s4 de la licence et le s2 du Master);Préparation d'un concours de plaidoirie

UE6 [6Ects 24h] Langue

Semestres 3 et 4 :

Parcours recherche « droit processuel »

UE1(30 ECTS)-Enseignements généraux mutualisés entre les deux parcours

* Droit de la preuve * Droit commun du procès * Grands principes de l'exécution

* Modes alternatifs de règlement des conflits

UE 2 (30 ECTS) Initiation à la recherche -

Enseignements techniques spécifiques et rapports de recherche (10Ects)

*institutions judiciaires *procès équitable *droit de l'arbitrage *procédure pénale *procédures spécifiques

*contentieux administratif *procès dans l'ordre international *procédure européenne

Mémoire (20Ects)

Parcours professionnel « Contentieux et procédures civiles d'exécution » :

UE1 (30 Ects) :Enseignements généraux mutualisés entre les deux parcours

-Droit de la preuve - Droit commun du procès - Grands principes de l'exécution

- Modes alternatifs de règlement des conflits

Enseignements spécifiques au parcours professionnel :

* Les procédures devant le TGI *Saisie immobilière *Recouvrement international des créances

*Garanties constitutionnelles et européennes de bonne justice *Méthodologie de la preuve *Le juge de l'exécution

*Contentieux des baux *Contentieux prud'homal *Voies d'exécution internes, européennes et communautaires

*Procédure devant la Cour d'appel

UE 2 Initiation à la pratique professionnelle (30 Ects)

Rapport de stage (10Ects) Mémoire (20Ects)

Certification

La certification est obtenue dès lors qu'il y a eu séparément validation des semestres 1 et 2 et des semestres 3 et 4.

Semestre 1 et 2

La validation des semestres 1 et 2 (30 crédits chacun) se fait soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le compose, soit par compensation entre les UE du semestre.La compensation est possible entre les S1 et S2

Semestre 3 et 4

La certification s'obtient si l'étudiant a obtenu la moyenne sur l'ensemble UE1+UE2

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé d'enseignants
En contrat d'apprentissage		X	

Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury composé d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X	jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 octobre 2008 Réf : 2008-1027

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L 613-

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

création Historique : le Master Droit processuel et voies d'exécution est nouveau. Il fait suite à la fusion des master recherche droit processuel et master professionnel contentieux et voies d'exécution avec les statistiques de certification

Master recherche droit processuel :

Nombre de titulaires de la certification

2005-2006 : 9 admis (H : 2 / F : 7)

2006-2007 : 7 admis (H : 2 / F : 5)

2007-2008 : 12 admis (H : 5 / F : 7)

Master professionnel Contentieux et voies d'exécution :

Nombre de titulaires de la certification

2005-2006 : 25 admis (H : 6 / F : 19)

2006-2007 : 16 admis (H : 6 / F : 10)

2007-2008 : 28 admis (H : 8 / F : 20)

Autres sources d'information :

<http://www.univ-cezanne.fr/>, <http://www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr/>, poip.aix@univ-cezanne.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille, 3 avenue Robert Schuman, 13268 Aix-en-Provence cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille, 3 avenue Robert Schuman, 13268 Aix-en-Provence cedex 1

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278